



Association Aéronautique du Val d'Essonne  
 Hameau de Mézières  
 → Aérodrome  
 91720 Buno-Bonnevaux

✉ [contact@aave.fr](mailto:contact@aave.fr)  
<http://www.aave.fr>  
 ☎ +33 1 64 99 49 41

## UTILISATION DE L'AÉRODROME À USAGE RESTREINT - LFFB -

DEMANDE D'AUTORISATION

PONCTUEL\*

À L'ANNÉE

Le demandeur renseigne le formulaire réinscriptible et l'adresse à [contact@aave.fr](mailto:contact@aave.fr). Après décision, l'AAVE renvoie ce même document avec la réponse et archive une copie.

Nom et Prénom du pilote	
N° de téléphone	
Courriel (pour la réponse)	
Aéroclub d'appartenance	
Licence N° et Qualification	
Dates et périodes demandées	
Heure d'atterrissage* :	Heure de décollage* :

Pour l'aéronef concerné :

TYPE	IMMAT.	PROPRIÉTAIRE	BASÉ À (nom du terrain)

Sous réserve de :

- Confirmé auprès de l'exploitant de l'aérodrome ou toute personne désignée par ses soins de son heure d'arrivée ou de l'ajournement du vol projeté.
- Recueillir les dernières informations aéronautiques sur l'état d'utilisation de l'aérodrome.
- Prendre connaissance des renseignements météorologiques les plus récents.
- Être titulaire des titres aéronautiques réglementaires en état de validité et utiliser un aéronef qui est apte au vol à jour de ses documents de navigabilité.
- Se conformer aux informations aéronautiques publiés et aux procédures de consignes avions de l'aérodrome.
- Respecter la réglementation applicable en matière d'utilisation d'un aéronef (RCA, arrêté du 17.02.92 relatif aux procédures générales de circulation aérienne pour l'utilisation des aérodromes par les aéronefs)
- Clôturer s'il y a lieu son plan de vol VFR dès son arrivée.
- Procéder de la même manière pour le vol départ.

Fait à

Le

Partie réservée à l'AAVE

**AUTORISÉ**

**REFUSÉ**

Motif de refus :

Fait à Buno, le

Pour l'AAVE: